

Rue de Dinant, 146 B – 5570 BEAURAING

Secrétariat de zone Agent traitant :Sandrine Dumont

Tél.: +32 84 21 99 92

@:sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **9 décembre 2022** à **9h00**, à **l'Hôtel de Ville de Beauraing**.

L'ordre du jour est le suivant :

En séance publique

- 1. Approbation du PV du Conseil du 4 novembre 2022
- 2. Comptes 2021 Décision de l'autorité de tutelle
- 2a. MB1/2022 Décision de l'autorité de tutelle
- 3. Dotation communales 2023 Répartition
- 4. Budget 2023 Douzièmes provisoires
- 5. CPAS de Ciney Convention de mise à disposition art. 60
- 6. MP réparation pompe multifonctionnelle de Ciney Conditions et mode de passation
- 7. MP achat de portes coupe-feu Conditions et mode de passation
- 8. MP Interconnexion des réseaux LAN Affectation budgétaire
- 9. Professionnalisation de sapeur Vacance d'emploi et appel à la réserve
- 10. Recrutement de secouriste-ambulancier non pompier Vacance d'emploi et appel à la réserve
- 11. Poste de Dinant Evaluation de la situation Prolongation des gardes sous-toit
- 12. Politique de prévention au travail Plan d'actions annuel 2023
- 13. Calendrier 2023

A huis clos

- 14. Personnel opérationnel Dossier disciplinaire Sanction
- 15. Professionnalisation de sapeurs Admission en stage
- 16. Personnel opérationnel professionnel Promotion au grade de caporal Désignations
- 17. Personnel opérationnel volontaire Promotion au grade de caporal Désignations
- 18. Personnel opérationnel volontaire Renouvellements de nomination
- 19. Personnel opérationnel volontaire Annulation engagement secouriste-ambulancier non-pompier
- 20. Recrutement de secouriste-ambulancier non pompier Admission en stage
- 21. Commission d'évaluation Désignation des membres
- 22. Composition du Collège Election d'un nouveau membre

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de Zone,

Le Président de la Zone,

Sandrine DUMONT

Christophe BASTIN